



Le Coloromètre : Règles de vie en périscolaire

Mes droits et devoirs en général

Article 1 J'ai le droit d'être inscrit en périscolaire, en atelier ou au nain rouge, mais je dois être attentif à l'appel qui me permet d'être bien orienté par les adultes.



Article 2 J'ai le droit d'être respecté, d'être écouté par les autres et par les adultes, mais je dois respecter les autres et leurs différences : ne pas se moquer, ne pas insulter, ne pas mentir, ne pas tricher.



Article 3 J'ai le droit d'être en sécurité, mais je dois me mettre en rang et je ne dois pas courir, jouer ou crier dans les locaux, je ne dois pas bousculer mes camarades.



Article 4 J'ai le droit d'être soigné quand je me blesse mais je ne dois pas jouer à des jeux violents ou dangereux, je ne dois pas me battre.



Article 5 J'ai le droit d'avoir une école propre mais je dois jeter mes déchets dans la poubelle, je dois respecter la propreté des locaux et le travail des dames de service qui nettoient.



Mes droits et devoirs à la cantine

Article 11 J'ai le droit d'être bien accueilli à la cantine, mais je dois être poli pour être servi : s'il te plaît et merci.



Article 12 J'ai le droit d'avoir une place à table pour manger mais je dois me tenir correctement à ma place et ne pas me lever pour rien.



Article 13 J'ai le droit de manger dans de bonnes conditions mais je dois rester calme et ne pas faire trop de bruit.



Article 14 J'ai le droit d'avoir tout ce qui est nécessaire pour manger mais je dois respecter le matériel et être attentif à ne pas renverser, ni casser.



Article 15 J'ai le droit d'avoir une nourriture variée et équilibrée mais je ne dois pas gaspiller.



Article 16 J'ai le droit de ne pas aimer ou ne pas connaître certains aliments mais je dois goûter un peu à tout.



Mes droits et devoirs en étude et en activité

Article 6 J'ai le droit d'accéder au savoir, à la connaissance, tout comme à l'amusement en activité mais je dois être attentif et volontaire.



Article 7 J'ai le droit de travailler à mon rythme et d'être aidé mais je ne dois pas bâcler mon travail, je dois correctement écrire et présenter mon travail et faire mes exercices et devoirs.



Article 9 J'ai le droit de travailler ou de participer à une activité dans de bonnes conditions mais je dois respecter le matériel : ne pas utiliser ce qui ne m'appartient pas sans demander, ranger après utilisation, ne pas dégrader...



Article 10 J'ai le droit de faire des erreurs, de me tromper, de ne pas savoir, mais je dois écouter les consignes et faire des efforts.



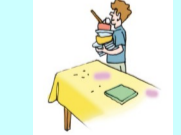
Article 17 J'ai le droit d'être nommé « Chef de table » mais je dois montrer l'exemple, demander le calme, surveiller le gaspillage, être juste et impartial.



Article 18 J'ai le droit de choisir ma place à table mais je dois respecter toutes les personnes qui s'y trouvent.



Article 19 J'ai le droit d'être considéré à égalité avec les autres mais je dois participer au débarrasage de la table même si je suis « chef de table ».



Si je n'ai pas respecté ces devoirs, alors je descends d'une couleur.



Si j'ai un bon comportement je gagne une carte rose

